Le 05/06/19 à 11:45

NIVEAU DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Messages à la population selon les prévisions de risque de pollution élaborées par Madininair

AUJOURD'HUI
le 05/06/19



PROCEDURE D'INFORMATION ACTIVEE

Polluants et seuils dépassés en ug/m^3			
Ozone O_3	**Particules fines PM10**	**Dioxyde d'azote NO_2**	**Dioxyde de soufre SO_2**
	50 ug/m3/24h		

DEMAIN
le 06/06/19



PROCEDURE D'ALERTE ACTIVEE

Polluants et seuils dépassés en ug/m^3			
Ozone O3	**Particules fines PM10**	**Dioxyde d'azote NO_2**	**Dioxyde de soufre SO_2**
	50 ug/m3/24h		

zone : Martinique

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre. Au niveau **d'information-recommandation**, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées. Au niveau **d'alerte**, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

Légende	
	Aucune procédure active
	Procédure d'information activée
	Procédure d'alerte activée

Explications de Madininair

La persistance de l'épisode de brume de sable entraine le maintient d'une mauvaise qualité de l'air sur le territoire. La procédure d'information est maintenue pour le 05/06/19 et la procédure d'alerte est déclenchée sur persistance pour le 06/06/19.

Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

Madininair, association régionale de surveillance de la qualité de l'air
0596 60 08 48 – info@madininair.fr - www.madininair.fr
astreinte (week-ends et jours fériés) : 0696 29 35 46

Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en oeuvre :

www.martinique.pref.gouv.fr

MESSAGES SANITAIRES A DESTINATION DES POPULATIONS VULNERABLES, DES POPULATIONS SENSIBLES ET DE LA POPULATION EN GENERAL

EN CAS DE PROCEDURE D'INFORMATION-RECOMMANDATION ACTIVEE

PUBLICS CIBLES des messages	MESSAGES SANITAIRES
- Populations vulnérables : Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques. **- Populations sensibles :** Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)	**En cas d'épisode de pollution aux polluants suivants PM10, NO2, SO2 :** - Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe. - Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.
	En cas d'épisode de pollution à l'O3 : - Limitez les sorties durant l'après-midi. - Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air ; celles à l'intérieur peuvent être maintenues
	Dans tous les cas : - En cas de symptômes ou d'inquiétude, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin ou contactez le 15.
- Population générale	Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles.

Vous trouverez plus de précisions sur les messages sanitaires sur le site de l'Agence Régionale de Santé Martinique : http://www.ars.martinique.sante.fr

Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :
Madininair, association régionale de surveillance de la qualité de l'air
0596 60 08 48 – info@madininair.fr - www.madininair.fr
astreinte (week-ends et jours fériés) : 0696 29 35 46

Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en oeuvre :
www.martinique.pref.gouv.fr

MESSAGES SANITAIRES A DESTINATION DES POPULATIONS VULNERABLES, DES POPULATIONS SENSIBLES ET DE LA POPULATION EN GENERAL

EN CAS DE PROCEDURE D'ALERTE ACTIVEE

PUBLICS CIBLES des messages	MESSAGES SANITAIRES
- Populations vulnérables : Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques. **- Populations sensibles :** Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)	**En cas d'épisode de pollution aux polluants suivants PM10, NO2, SO2 :** - Evitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe - Evitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur. Reportez les activités qui demandent plus d'efforts. Privilégiez les activités calmes dans les établissements recevant de jeunes enfants.
	En cas d'épisode de pollution à l'O3 : - Evitez les sorties durant l'après-midi. - Evitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air ; celles peu intenses à l'intérieur peuvent être maintenues.
	Dans tous les cas : En cas de gêne respiratoire ou cardiaque (par exemple : essoufflement, sifflements, palpitations) - prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin ou contactez le 15 ; - privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ; - prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté le cas échéant.
- Population générale	Réduisez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions). En cas de gêne respiratoire ou cardiaque (par exemple : essoufflement, sifflements, palpitations), prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin ou contactez le 15.

Vous trouverez plus de précisions sur les messages sanitaires sur le site de l'Agence Régionale de Santé Martinique : http://www.ars.martinique.sante.fr

Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :
Madininair, association régionale de surveillance de la qualité de l'air
0596 60 08 48 – info@madininair.fr - www.madininair.fr
astreinte (week-ends et jours fériés) : 0696 29 35 46

Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en oeuvre :
www.martinique.pref.gouv.fr